



PREAVIS MUNICIPAL No 05 - 2020
AU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

BUDGET 2021

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, la Municipalité soumet au législatif communal le budget 2021. L'établissement de ce budget 2021 marque un grand tournant pour vos autorités. En effet, malgré les incertitudes dues au COVID-19, votre Municipalité a décidé de procéder à un large entretien des routes communales avec un montant budgété de frs 280'000.00, qui bien évidemment pèse lourdement sur ce budget 2021. Il est aussi clair que nous avons opté de placer ce montant de frs 280'000.00 dans le budget afin d'obtenir les subsides via les dépenses thématiques qui devraient se situer aux alentours de 40%.

Pour la 7^{ème} année consécutive, vos Autorités ne sont pas parvenues à l'équilibre budgétaire.

Nous vous donnons ci-après quelques explications détaillées. Au niveau du dicastère administration, sept postes sont en augmentation soit celui des jetons de présence du Conseil Communal pour un montant de frs 12'000.00 en raison du double Conseil de juin 2021. Le traitement de la Municipalité en augmentation avec désormais un montant annuel de frs 14'000.00 pour les Municipaux et un montant porté à frs 18'000.00 pour la ou le Syndic/que.

Les heures de communes passeront elles de frs 30.00/heure à frs 35.00/heure. Nous avons alloué un montant de frs. 1'000.00 pour les formations des nouveaux municipaux. Pour le traitement du personnel, nous avons dû tenir compte de l'intervalle durant lequel sera formée notre nouvelle secrétaire adjointe. Nous avons aussi intégré un montant de frs 25'000.00 pour le renouvellement d'une partie du mobilier de l'administration, ce dernier ne faisant pas partie de l'investissement. Enfin, nous serons compensés à hauteur d'environ frs 9'000.00 par l'assurance perte de gain pour le congé maternité de Mme Corbaz.

Au dicastère des travaux, nous avons budgété un montant de frs. 280'000.00 pour la réfection de plusieurs tronçons communaux.

Pour le dicastère sécurité sociale nous subissons la énième explosion des coûts de l'EFAJE mais ceci provient du fait que les enfants de la commune fréquentent de façon plus intense ces structures.

Poste 1 - Administration générale

Ce poste est en hausse aux charges de frs 38'600.00 par rapport au budget 2020.

Poste 2 - Finances

Ce poste est stable.

Poste 3 - Domaines et bâtiments

Ce poste est stable.

Poste 4 - Travaux

Ce poste est en hausse aux charges de frs 235'950.00 comme expliqué dans le préavis.

Poste 5 - Instruction publique et cultes

Ce poste est stable.

Poste 6 - Police

Ce poste est stable.

Poste 7 - Sécurité sociale

Ce poste est en hausse aux charges de frs 39'926.00 comme expliqué dans le préavis.

Poste 8 - Services industriels

Ce poste est stable.

En conclusion, votre Municipalité présente un budget 2021 déficitaire avec un excédent de charges de frs 264'346.00. Nous rappelons à ce stade que c'est la 7^{ème} année consécutive que notre autorité se trouve dans l'incapacité d'équilibrer son budget.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

- Vu le préavis municipal n° 05-2020 ;
- Ouï le rapport de la commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

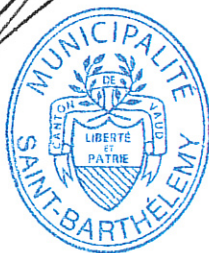
Décide

D'accepter le budget 2021 tel que présenté, présentant un excédent de charges de frs 264'346.00.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


D. Bufflon



La Secrétaire


A. Dévaud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 novembre 2020

